

Un moyen de locomotion pour les handicapés

La "Cellule accueil et information handicap" est désormais dotée d'un minibus, qui va permettre aux personnes à mobilité réduite de se déplacer, à des conditions tout à fait abordables

► Grâce au contrat de ville, et à quelques autres participations, comme celles des Conseil régional et général, de la D.D.E, la "Cellule d'accueil information handicap" de Salon possède, depuis hier, un véhicule qui va lui permettre de transporter les personnes à mobilité réduite, handicapées ou non. Elle a reçu hier un minibus, spécialement aménagé pour transporter six passagers et deux personnes en fauteuil roulant.

C'est, pour Faycal Zerguine, l'aboutissement d'un projet dont les premières ébauches remontaient à presque dix ans. C'est aussi sans doute le fruit d'une prise de conscience différente des problèmes de déplacement des handicapés, et du traitement global que les pouvoirs publics souhaiteraient en faire.

Joël Dutto, vice-président du Conseil général, qui participait hier à la réception du véhicule, à l'Espace citoyen (Mas Dossetto), explique la cohérence qui est en train de se dessiner. Marseille dispose d'une flottille de véhicules spécialement équi-

pés, financée par la ville. Mais l'objectif est non pas de multiplier les modes de transports, mais de rendre accessible les transports publics à tout le monde. Des solutions existent : plusieurs constructeurs mettent sur le marché des bus pouvant accueillir les handicapés. Le département mène une étude et renouvellera une partie de sa flotte en 2003-2004, avec une petite restriction : les réglementations en matière de sécurité ne sont pas les mêmes pour les bus urbains et pour ceux qui effectuent des liaisons interurbaines.

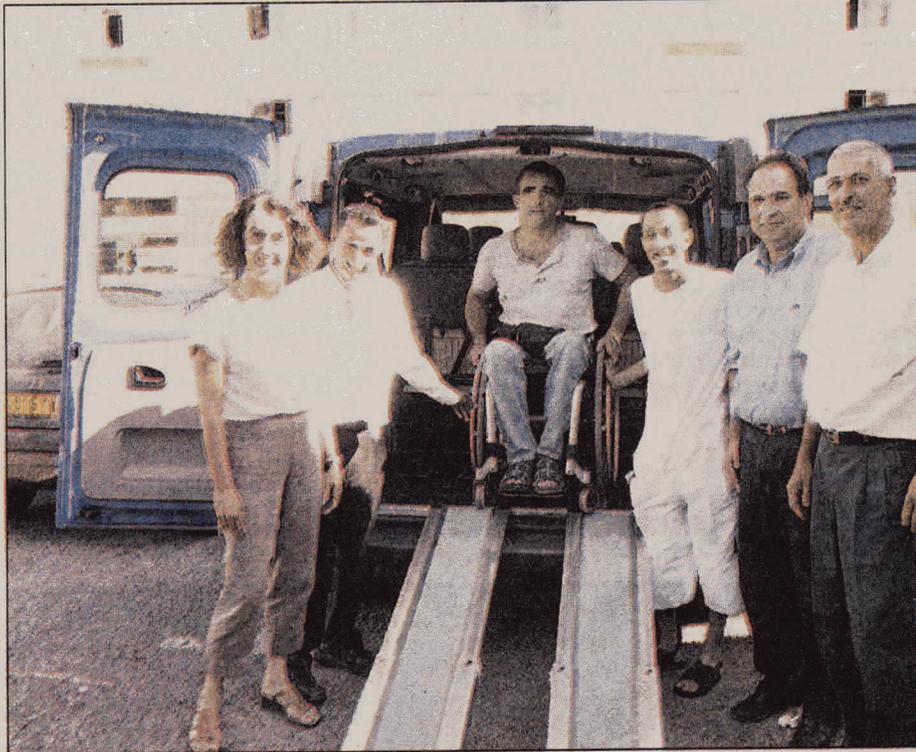
"Actuellement, Aix et Aubagne se sont dotées de véhicules adaptés. Salon a adopté une solution différente, et de son côté, le SITEB (transports de l'étang de Berre) est en train d'expérimenter de nouveaux véhicules. Notre premier objectif est de rationaliser le réseau qui permettra aux handicapés de se déplacer".

Le second objectif est de réduire l'inégalité financière que supportent les handicapés, qui actuellement surpayent leurs déplacements en étant contraints de faire appel à des transporteurs privés.

Avec son véhicule flambant neuf, la CAIH va répondre à cette attente : une participation sera demandée aux usagers. Mais elle sera très modique : moins de 2 Euros.

Sur réservation...

Comment tout cela va-t-il fonctionner ? Assez simplement : ceux qui auront besoin de se déplacer appelleront le siège de la CAIH, au 101 rue de Copenhague, à Salon (04 90 44 02 28).



Devant les élus et les responsables de la Cellule d'accueil, le président de H Luc Vanni, a testé l'accessibilité du véhicule : concluant

Ils tomberont sur la secrétaire, Nicole Aouini, qui notera les desiderata. Ensuite, on dressera un planning, pour rationaliser les déplacements.

Mme Blanc-Pardigon, premier adjoint, Jean Richard, adjoint, Florence Chartrain, conseillère municipale, représentaient la municipalité. Philippe Léandri, conseiller général, et Nicolas Isnard, conseiller municipal participaient également à cette réception, de même que Luc Vanni, le dynamique président de Handisport. Tous se sont réjouis de cet aboutissement

P. BOHLER

Un "Traffic"

► Le véhicule est un "Traffic" (Renault) spécialement aménagé. Son coût (26 000€), outre les participations mentionnées plus haut, a également été financé avec les aides des Mutuelles du Mans (4 600€), le Crédit mutuel (150€) et par le prix, décerné l'an dernier par la Mutuelle nationale d'hospitalisation (800€).